**ENTRE :** **[NOM DES DEMANDEURS]**

[ADRESSE] ;

(Ci-après, «[DEMANDEUR]»)

**ET : [NOM DES DÉFENDEURS]**

[ADRESSE] ;

(Ci-après, «[DÉFENDEUR]»)

**TRANSACTION-QUITTANCE**

**ATTENDU QUE** le [DEMANDEUR] prétend que les dommages qu’elle aurait subi au montant de [SOMME] $ sont entièrement attribuables à la faute de [DÉFENDEUR], le tout tel que plus amplement décrit à la demande du demandeur portant le numéro [#] de la Cour supérieure de justice de l’Ontario ;

**ATTENDU QUE** [DÉFENDEUR] réclame du [DEMANDEUR] la somme de [SOMME] $ pour des services rendus et matériels fourni dans le cadre de leur relation d’affaires, le tout tel que plus amplement décrit à la mise en demeure datée du [DATE] 20[#];

**ATTENDU QUE** les parties désirent mettre un terme définitif au présent litige, le tout sans admission de responsabilité mais dans le seul et unique but d’éviter les inconvénients d’un litige contesté ;

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

1. Les parties renoncent de part et d’autre à leur réclamation respective ;
2. En conséquence, le [DEMANDEUR] s’engage à se désister à ses propres frais de tous recours entrepris contre [DÉFENDEUR], dont notamment celui portant le numéro [#] de la Cour supérieure de justice de l’Ontario ;
3. En contrepartie du respect de la condition ci-haut énoncée, la présente équivaudra à quittance mutuelle totale et finale de tous recours et/ou dommage relié directement ou indirectement, qu’il soit passé, présent ou futur, aux faits relatés dans quelconques actes de procédures, ses pièces, mises en demeure, à leur relation d’affaires ou autre ;
4. La présente transaction-quittance lie les assureurs, successeurs, ayant droits, cessionnaires, dirigeants, administrateurs, agents, mandataires, employés, associés, héritiers, exécuteurs testamentaires, liquidateurs, représentants successoraux des parties et sont stipulées en leur faveur ;
5. Les parties déclarent avoir compris la portée de la présente transaction-quittance et avoir pu bénéficier des avis et conseils de leurs conseillers juridiques respectifs avant d’y apposer leur signature ;
6. Les parties reconnaissent que la présente transaction représente fidèlement l’expression de leur volonté et de leur choix librement exprimés, sans contrainte ni pression ;
7. Les parties s’engagent et s’obligent à signer tout acte ou document nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente transaction ;

**LES PARTIES ONT SIGNÉ :**

À [VILLE], ce [DATE]

[SIGNATURE]\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[NOM DE L’AVOCAT], représentant dûment

autorisé de [DÉFENDEUR], tel qu’il le déclare.

À [VILLE], ce [DATE]

[SIGNATURE]\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[NOM DE L’AVOCAT], représentant dûment

autorisé de [DEMANDEUR]